

6.0 crédits	60.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Starrs Colleen (coordinateur) ; Knorr Sabrina ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Entre le niveau B1 et B2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues";
Thèmes abordés :	<p>Compréhension à l'audition Les étudiants écoutent des interviews, discussions, présentations, documentaires etc. présentés par des narrateurs anglophones ou non-anglophones (accents variés). Les documents audio traitent de différents sujets complexes du monde des affaires (stages, financement, le secteur bancaire, stratégies économiques etc.) . Les étudiants sont capables de prendre note et d'en extraire les informations importantes, maîtriser le vocabulaire spécifique et répondre à des questions basées sur les documents audio.</p> <p>Capacités orales Individuelles: Les étudiants sont capables de donner leur opinion sur les sujets traités au cours. Interactives: Les étudiants participent aisément et de manière constructive aux discussions. L'accent est mis sur la capacité de : -- Gérer le contenu -- Parler couramment et aisément -- Tenir un discours cohérent -- Utiliser du vocabulaire varié et spécifique -- S'exprimer sans fautes de grammaire -- Prononcer correctement les mots utilisés</p> <p>Compréhension à la lecture Les étudiants sont capables de lire des textes spécialisés en anglais des affaires et de filtrer les informations nécessaires pour effectuer des tâches spécifiques ou pour répondre à des questions spécifiques. Les étudiants comprennent la terminologie utilisée dans les textes (par exemple, expressions idiomatiques, vocabulaire des affaires etc.)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le but principal du cours est d'améliorer les compétences orales et de compréhension à l'audition des étudiants ainsi que leur maîtrise du vocabulaire spécifique spécialisé (anglais des affaires). Certains points de grammaire seront également abordés.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants :</p>	<p>15 % Le Répétiteur - test écrit au premier quadri                      Le contenu des documents suivants sera testé: 'Expressions idiomatiques de base', 'Fautes de grammaire les plus fréquentes' et 'Fautes de vocabulaire les plus fréquentes'.                      Le test Répétiteur doit être passé par tous les étudiants à la date fixée par les professeurs (indiquée dans la partie 'introduction' du syllabus). Les étudiants absents pour cette partie, auront zéro sauf s'ils peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).                      25 % Examen oral en mai/juin                      Les étudiants présenteront leur examen en groupes de 4. Ils recevront des questions de discussion basées sur les sujets vus au cours. Il y aura un temps de préparation (préparation individuelle) Ensuite, le sujet choisi devra être débattu.                      L'évaluation porte sur les différentes compétences (grammaire, vocabulaire, prononciation, accentuation, etc.) ainsi que sur la maîtrise de la langue (communication, argumentation, interaction, etc.)                      L'examen oral aura lieu soit la dernière semaine du cours, soit pendant la session de juin. La date ainsi que l'ordre de passage pour l'examen sont fixés en accord avec les étudiants. Chaque étudiant s'engage à être présent pour le jour fixé. Les étudiants absents pour cette partie auront zéro sauf s'ils peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).                      60% Examen écrit en mai/juin                      --                      30% Questions de compréhension à l'audition basées sur la matière vue au cours. L'examen contiendra également des nouveaux documents audio.                      --                      25% Questions de vocabulaire basées sur la matière vue au cours.                      --                      5% Questions de grammaire basées sur la matière vue au cours.                      L'examen écrit aura lieu soit la dernière semaine du cours, soit pendant la session de juin. La date est fixée en accord avec les délégués et ne pourra pas être changée ultérieurement. Pour cette raison, il est impératif que TOUS les étudiants ont été consultés au préalable. Les étudiants absents pour cette partie auront zéro sauf s'ils peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).                      Examen de septembre                      L'examen contient les parties suivantes:                      Examen écrit ' 75%                      --                      15% Le Répétiteur - Le contenu des documents suivants sera testé: 'Expressions idiomatiques de base', 'Fautes de grammaire les plus fréquentes' et 'Fautes de vocabulaire les plus fréquentes'.                      --                      60% La matière est identique à celle de l'examen de mai/juin: compréhension à l'audition, vocabulaire et grammaire.                      Examen oral ' 25%                      La matière est identique à celle de l'examen de mai/juin: sujets de conversation basés sur la matière vue au cours.</p>
<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Le cours se compose d'exercices de compréhension à l'audition, de grammaire et de vocabulaire ainsi que d'activités de conversation qui permettent aux étudiants de pratiquer l'anglais et de développer leurs capacités.</p>
<p>Contenu :</p>	<p>Compréhension à l'audition et exercices oraux en anglais spécialisé (anglais des affaires).</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>--                      Notes de cours                      --                      Manuel                      --                      Le Répétiteur</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par e-mail.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>&gt; <a href="#">Master [120] en communication multilingue</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>